



Compte-rendu  
Conseil portuaire de Kernalan  
13 décembre 2023

## **Personnes présentes :**

### **Présidente du Conseil Portuaire :**

Frédérique GAUVAIN : Maire d'Arzon

### **Présidente Suppléante du Conseil Portuaire :**

Julie SAUVAGET : Conseillère déléguée aux affaires maritimes

### **Représentant des personnels du port :**

Stéphane TESSIER : Responsable ports et mouillages d'Arzon

Solène CADORET : Agent des ports et mouillages

### **Usagers du port désignés par l'association des usagers :**

Jacques LE PLAT : Président de l'ANAK

Hervé FEURPRIER : Secrétaire de l'ANAK

Jacques CLEROUX : Plaisancier

### **Usager professionnel du port désigné par le Maire :**

Bruno BLANCHO : Kerners Kayak

### **Usager du port désigné par le Maire :**

Yves LE GAC : Plaisancier

### **Assistaient également :**

Brigitte PETRO : Responsable Pôle Aménagement-Développement

## SOMMAIRE :

|                                                       |    |
|-------------------------------------------------------|----|
| Ordre du jour .....                                   | 4  |
| Préambule .....                                       | 5  |
| Pré-bilan financier avant clôture exercice 2023 ..... | 6  |
| Budget de fonctionnement .....                        | 6  |
| Budget d'investissement .....                         | 9  |
| Bilan des Actions 2023 .....                          | 10 |
| Bilan passeport escales 2023 .....                    | 13 |
| Bilan contrats duo Commune/CPM .....                  | 15 |
| Projets 2024 .....                                    | 16 |
| Tarifs 2024 .....                                     | 17 |
| Questions diverses .....                              | 18 |

## Ordre du jour

- ⊙ Approbation du relevé d'avis du précédent conseil portuaire
- ⊙ Pré-bilan financier
- ⊙ Bilan actions 2023
- ⊙ Bilan passeports escales
- ⊙ Bilan contrat DUO
- ⊙ Projets 2024
- ⊙ Tarifs 2024
- ⊙ Questions diverses

## Préambule

Le port de Kerners est un port réputé pour son charme et son calme qu'il est nécessaire de préserver. Nous conservons cet objectif depuis de nombreuses années.

Vous avez été nombreux à utiliser le service de rade en plein été. Les retours sont plus que positifs. Il sera reconduit en 2024.

En 2023, de nouveaux embossages ont été mis en place. Après un temps d'adaptation, il semblerait que ce dispositif réponde à vos attentes avec une meilleure accessibilité. En 2024, une deuxième phase sera mise en place en partie sud.

Toute l'année, les équipes portuaires sont à votre écoute et font en sorte d'améliorer et d'optimiser leurs services.

### Remarque :

Monsieur Jacques LE PLAT, président de l'ANAK précise que l'association des navigateurs de l'anse de Kerners existe depuis 34 ans et a deux objectifs :

- Voir perdurer la gestion communale du port,
- S'assurer que la gestion ne soit pas confiée à la Compagnie des Ports du Morbihan.

Il explique également le fonctionnement de l'association :

Les plaisanciers reçoivent une revue de presse de l'UNAN (Union Nationale des Associations de Navigateurs)

Il y a une assemblée générale avant la saison le temps d'un week-end avec un pique-nique à l'île aux moines ; les adhérents effectuent un grattage de la cale de Bilouris.

Le dernier week-end d'août la fête de la cale est organisée et début septembre une régata vers Belle-Île a lieu regroupant une vingtaine de bateaux.

Madame Julie SAUVAGET, élue en charge des affaires maritimes et du littoral, profite de cet échange pour informer l'association des plaisanciers de Kerners de la décision du Département de confier la gestion du port de Port-Navalo à la Compagnie des Ports du Morbihan au 31 décembre 2025, date de la fin de la concession.

Elle souligne que ceci se fait contre la volonté affirmée de la commune de garder la gestion de Port-Navalo mais précise qu'un partenariat productif et enrichissant pour les deux parties sera élaboré avant cette échéance.

## Pré-bilan financier avant clôture exercice 2023

Les budgets de fonctionnement et d'investissement sont arrêtés au 13 novembre 2023, (les chiffres suivants relèvent d'une estimation).

### Budget de fonctionnement

#### ⊙ Dépenses de fonctionnement :

La prévision des dépenses pour 2023 était de 169 229 euros HT. Si on extrapole les chiffres pour la fin de l'exercice, ce montant de dépenses sera vraisemblablement atteint.

Les charges à caractère général étaient prévues à hauteur de 41 554 euros HT, soit seulement 5 000 euros HT de plus qu'en 2022. Or en 2023, nous avons subi une forte inflation. Il est cependant probable que nous n'atteignons pas ce montant de dépenses en fin d'exercice.

À noter l'intérêt du groupement de commandes avec Sarzeau pour l'accastillage qui nous permet de bénéficier de prix négociés et de maîtriser en partie la forte inflation des matériaux nécessaires à l'entretien des mouillages.

On peut donc estimer les charges à caractère général en fin d'exercice à 38 000 euros HT environ.

Les charges de personnel étaient prévues à hauteur de 97 125 euros HT, ce chiffre sera certainement plus élevé car les assurances n'ont remboursé cette année que la moitié du salaire d'un agent en longue maladie. Ce remboursement interviendra sur l'exercice 2024.

On peut donc estimer le montant des charges de personnel à environ 103 700 euros HT à la fin de l'exercice.

28 550 euros HT sont inscrits dans les dépenses pour faire face aux dotations aux amortissements.

Si on extrapole la fin de l'exercice, on peut estimer les dépenses de fonctionnement à environ 170 300 euros HT pour 169 229 euros HT budgétisés.

### ⊙ Recettes de fonctionnement :

Le résultat d'exploitation reporté de 2022 s'élève à 18 925 euros HT en 2023.

Nous avons estimé en 2023 à 148 551 euros HT le montant des ventes de produits et prestations de services. A mi-novembre, les recettes encaissées sont de 157 683 euros HT. Ces recettes sont constituées par les droits du domaine portuaire (contrats annuels, temporaires...) par les redevances passagers versées par le Passeur des Iles (9 171 euros HT) et les loyers des ostréiculteurs.

Ce montant est largement dépassé car au 13 novembre, le montant de ces recettes s'élève à 176 957 euros HT.

### Résultat budget de fonctionnement au 31 décembre 2023 :

On peut estimer le montant des recettes à 177 000 euros HT environ soit un excédent du budget de fonctionnement à hauteur de  $177\,000 - 170\,300 = 6\,700$  euros HT environ.

## Comparatif chiffres d'affaires 2020/2021/2022/2023 :

| (Chiffre en HT)                                                            | 2020                | 2021                | 2022                | 2023                |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Contrat annuel                                                             | 89 464,78 €         | 90 430,72 €         | 88 106,40 €         | 91 740,57 €         |
| Rétribution sur contrat annuel                                             | - €                 | - €                 | -178,35 €           | -366,37 €           |
| Contrat temporaire + escale                                                | 26 499,96 €         | 30 874,39 €         | 34 326,42 €         | 47 101,94 €         |
| Grutage                                                                    | 163,38 €            | - €                 | - €                 | - €                 |
| Autre manutention (matâge/dematâge ; remorquage ; location BER ; carénage) | 20,25 €             | - €                 | 139,42 €            | - €                 |
| Carte Passeport escale                                                     | 2 722,50 €          | 2 525,00 €          | 2 298,75 €          | 2 289,16 €          |
| Inscription ou renouvellement liste d'attente                              | 2 125,00 €          | 1 937,50 €          | 462,50 €            | 1 625,00 €          |
| <b>Chiffre d'affaires</b>                                                  | <b>120 995,87 €</b> | <b>125 767,61 €</b> | <b>125 155,14 €</b> | <b>142 390,30 €</b> |

## Commentaires :

- ⊙ Hausse sensible des contrats annuels en 2023, ceci est dû à une meilleure gestion début d'année des attributions et de la liste d'attente.
- ⊙ En revanche, le CA des contrats temporaires a été optimisé par rapport à 2022. Le port de Kerners attire beaucoup de grosses unités surtout en saison estivale et les plaisanciers sont venus en nombre cette année à cette période, ce sont eux également qui voyagent le plus et utilisent le plus le passeport escales.
- ⊙ La facturation des manutentions est faite exclusivement à Port-Navalo depuis 2020 car c'est ce budget qui a porté l'acquisition de la grue en 2019.
- ⊙ Le chiffre d'affaires total est en forte hausse, les tarifs des contrats temporaires et des nuitées ont été augmentés de 30% en 2023.

## Budget d'investissement

### ⊙ Dépenses d'investissement :

184 142 euros HT ont été inscrits en 2023 en dépenses d'investissement, au 13 novembre 2023, 69 966 euros HT de dépenses ont été réalisées.

Les investissements ont été principalement liés à la réorganisation des embossages qui ont été opérationnels avant l'été et au changement du moteur du zodiac « Kervégan » porté également par le budget de Port-Navalo.

### ⊙ Recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement sont de 155 592 euros HT pour un prévisionnel de 184 142 euros HT. Le solde reporté du budget de 2022 en recette d'investissement est de 155 592 euros HT.

Il faut y ajouter 28 550 euros HT de recettes correspondant aux dotations aux amortissements qui permettent de reconstituer un capital pour l'investissement.

Le total des recettes d'investissement s'élève donc à 184 142 euros HT.

## Résultat budget d'investissement au 13 novembre 2023

Dépenses d'investissement 2022 = 69 966 euros HT

Recettes d'investissement 2022 = 184 142 euros HT

**Le budget d'investissement du port de Kerners est en excédent de 114 176 euros HT.**

Le budget de Kerners est équilibré, les finances sont saines, il n'y a plus de dette, il n'y a plus d'emprunt depuis 2020. Les investissements importants réalisés pour la zone d'embossages ont permis d'optimiser les mouillages de ce secteur et d'apporter plus de confort aux plaisanciers.

**Les membres du Conseil portuaire émettent un avis favorable sur le bilan financier à l'unanimité.**

## Bilan des Actions 2023

|                                                                                   | Coût HT                   | Recettes HT | En régie |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------|----------|
| Entretien mouillages partie haute                                                 | 9 000 €                   |             | X        |
| Mutualisation des achats avec Sarzeau                                             |                           |             | X        |
| Balisage des plages Saint Gildas                                                  |                           | 2 000 €     |          |
| Surveillance des plans d'eau                                                      |                           |             | X        |
| Bacs à marées (Kervégan)                                                          |                           |             | X        |
| Gestion des épaves avec DDTM                                                      | <i>Procédure en cours</i> |             |          |
| Tri des annexes (14 en défaut)                                                    |                           |             | X        |
| Service de rade (2 saisonniers)                                                   |                           |             | X        |
| Remplacement moteur Kervégan                                                      | 4 230 €                   |             |          |
| Sensibilisation aux bonnes pratiques environnementales en partenariat avec le PNR |                           |             |          |
| Mise en place nouvelle zone d'embossage                                           | 47 150 €                  |             |          |
| Grue de manutention (remise en fonction en avril)                                 | <i>Procédure en cours</i> |             |          |

## Évènements marquants 2023 :

### ☉ Réorganisation de l'embossage :



### ☉ Signature d'une convention cadre de groupement de commandes signée le 26 juillet 2023 par les ports du Bono, Locmariaquer, Baden, Sarzeau et Arzon :

Ces ports communaux du Golfe du Morbihan s'unissent afin de mutualiser toutes procédures d'achats dans le domaine portuaire (prestations de services, prestations intellectuelles, acquisitions de fournitures ou réalisations de travaux). Une réflexion est engagée pour l'achat de kits anti-pollution.

© Journée de sensibilisation des plaisanciers aux bonnes pratiques de navigation et au respect de l'environnement en concertation avec le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan le 17 août 2023.



## Bilan passeport escales 2023

| Cartes<br>Passeports escale | Nombre |      |      | Montant des ventes (HT) |            |            |
|-----------------------------|--------|------|------|-------------------------|------------|------------|
|                             | 2021   | 2022 | 2023 | 2021                    | 2022       | 2023       |
| Port-Navalo                 | 24     | 16   | 16   | 703,33 €                | 478,75 €   | 557,08 €   |
| Kerners                     | 64     | 57   | 48   | 2 525,00 €              | 2 298,75 € | 2 245,83 € |
| Zone de Mouillages          | 29     | 28   | 26   | 1 014,58 €              | 966,25 €   | 1 070,00 € |
| Tout secteur                | 117    | 101  | 90   | 4 242,91 €              | 3 743,75 € | 3 872,91 € |

Les ventes évoluent peu en 2023, on constate toujours que les plaisanciers de Kerners voyagent plus avec ce dispositif passeport escales que les plaisanciers de Port-Navalo ou des ZMEL

| Escales reçues dans nos ports<br>et zones de mouillages (HT) | 2021       | 2022     | 2023     |
|--------------------------------------------------------------|------------|----------|----------|
| Port-Navalo                                                  | 409,63 €   | 360,82 € | 315,02 € |
| Kerners                                                      | 485,85 €   | 214,16 € | 408,36 € |
| Zone de Mouillages                                           | 214,17 €   | 108,33 € | 86,68 €  |
| TOTAL                                                        | 1 109,65 € | 683,31 € | 810,06 € |

| Escales offertes à nos plaisanciers<br>(HT) | 2021       | 2022       | 2023       |
|---------------------------------------------|------------|------------|------------|
| Port-Navalo                                 | 617,10 €   | 217,50 €   | 303,51 €   |
| Kerners                                     | 3 987,16 € | 5 348,96 € | 4 329,34 € |
| Zone de Mouillages                          | 1 549,95 € | 1 474,33 € | 2 023,14 € |
| TOTAL                                       | 6 154,21 € | 7 040,79 € | 6 655,99 € |

| Bilan (HT)         | 2021      | 2022        | 2023        |
|--------------------|-----------|-------------|-------------|
| Port-Navalo        | 495,86 €  | 622,07 €    | 568,59 €    |
| Kerners            | -976,31 € | -2 836,05 € | -1 675,15 € |
| Zone de Mouillages | -321,20 € | -399,75 €   | -866,46 €   |
| Tout secteur       | -801,65 € | -2 613,73 € | -1 973,02 € |

## Commentaires :

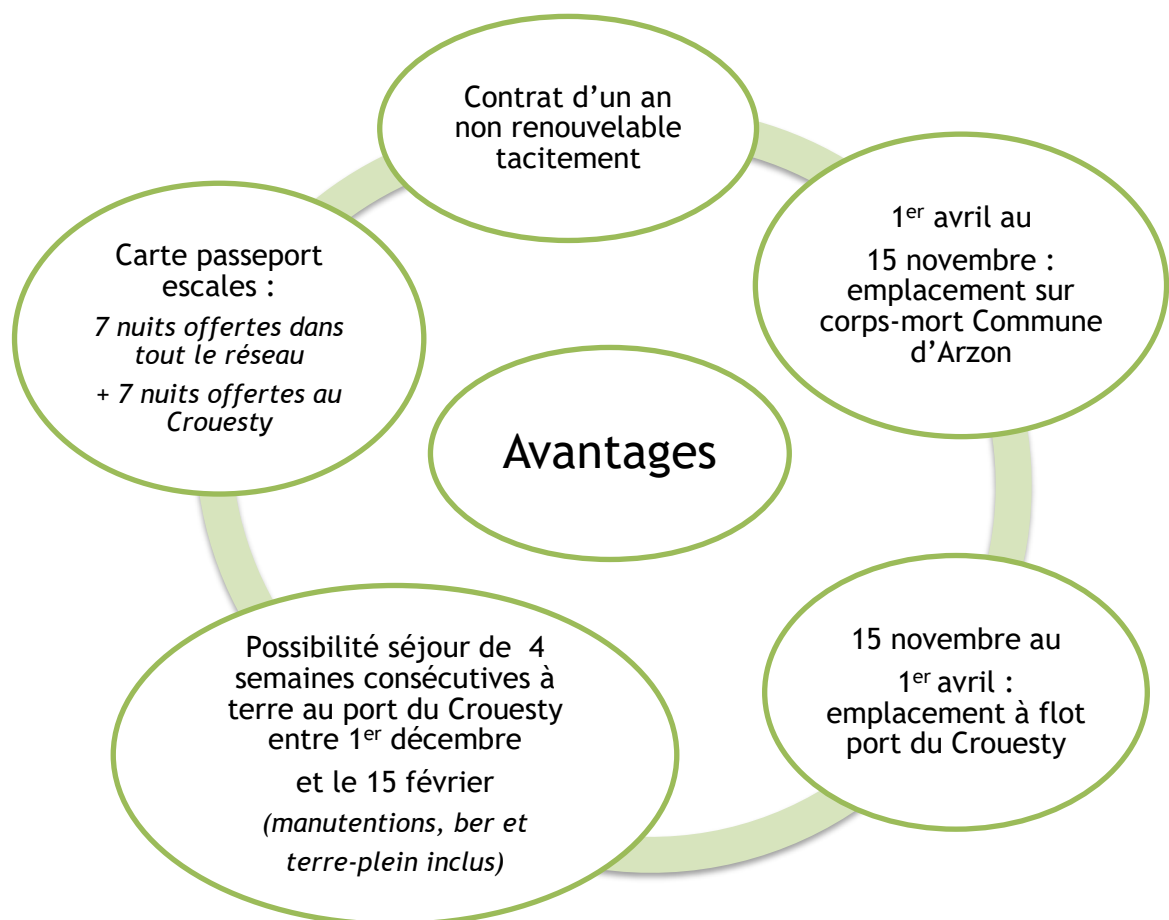
Le dispositif « passeport escales » ne peut pas être bénéficiaire pour nos ports et mouillages, les escales en saison se font majoritairement dans de grands ports disposant de services, nous maîtrisons cependant le déficit avec la formule adoptée il y a quelques années et le « passeport escales » reste un outil de communication appréciable qui permet à nos ports et mouillages de figurer dans la brochure annuelle des ports de plaisance.

### Rappel formule des escales offertes aux plaisanciers :

Sur l'ensemble des zones, la formule proposée en 2023 (2 nuits gratuites dans le Morbihan, 6 hors Morbihan, plus 2 nuits bonus si absence 15 jours consécutifs en juillet et août) sera reconduite en 2024.

## Bilan contrats duo Commune/CPM

|                                         | 2021/2022                     | 2022/2023                       |
|-----------------------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| Nombre de contrat                       | 8                             | 13                              |
| Type                                    | 1 bateau moteur<br>7 voiliers | 3 bateaux moteur<br>10 voiliers |
| Longueur de bateau                      | Entre 6 et 9 mètres           | Entre 6 et 10 mètres            |
| Estimation des recettes pour la commune | 7 895,70 €                    | 13 650,30 €                     |



## Projets 2024

- ⊙ Re conduite du service de rade avec deux saisonniers
- ⊙ Ajout d'une troisième ligne en chaînes sud
- ⊙ Préservation de l'environnement :
  - Planifier le remplacement des mouillages traditionnels par des mouillages innovants sur les herbiers de zostères (obligation du Document Stratégique de la Façade Nord Atlantique Manche Ouest en 2026)
  - Reconduction d'un atelier avec le Parc Naturel du Golfe du Morbihan et les plaisanciers sur les bonnes pratiques de la plaisance pour l'environnement
- ⊙ Étude faisabilité extension ou nouveau local pour le port
- ⊙ Mise en place du paiement en ligne via un espace usagers
- ⊙ Poursuite de la procédure en cours pour la grue de manutention
- ⊙ Remplacement du zodiac « Kervégan »

## Tarifs 2024

- ⊙ Augmentation de tous les tarifs de 4.5%
- ⊙ Augmentation du tarif escale de 1 euro en juillet et août.

**L'augmentation des tarifs est motivée par plusieurs facteurs :**

- ⊙ Coût de l'inflation de 4.5% en 2023
- ⊙ Maintien d'un deuxième saisonnier entre Port-Navalo et Kerners pour le service de rade 7/7 jours en juillet et août
- ⊙ Investissements importants :
  - Installation ligne supplémentaire en chaînes sud
  - Planification d'achats de mouillages innovants sur les herbiers de zostères

**Les membres du conseil portuaire émettent un avis favorable sur les tarifs à l'unanimité.**

## Questions diverses

Proposition d'un apéro-ponton en juin pour communiquer sur les bonnes pratiques de navigation avec le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, la sécurité en mer, promouvoir l'application NAV&CO

Les annexes du port de Kerners sont trop lourdes et leurs roues trop fragiles, il est proposé d'inverser avec les annexes de Port Navalo